

Les Néozélandais au Quesnoy pendant la Grande Guerre

Une randonnée proposée par Parc naturel régional de l'Avesnois

Cette balade emmène petits et grands sur les traces des Néo-Zélandais pendant la Grande Guerre. Aventure garantie ! Au fil d'une enquête composée de questions et de jeux, explorez les remparts.



Visorando



Randonnée n°1326622

Durée :	0h30	Difficulté :	Facile
Distance :	1.54km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	9m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	9m	Région :	Avesnois
Point haut :	129m	Commune :	Le Quesnoy (59530)
Point bas :	120m		



Description

Rendez-vous à la Porte d'entrée de l'ancien Château de Marguerite de Bourgogne (près de la Place du Général Leclerc).

(D/A) Trouver la plaque "Place des All Blacks". Face à la Porte, tourner à gauche vers le kiosque à musique, là où les musiciens jouent depuis environ 200 ans pour animer et divertir Le Quesnoy. Se diriger vers la statue juste derrière le kiosque. Les habitants du Quesnoy l'appellent "La Dame au chien".

Descendre le chemin qui mène dans les remparts, anciennement appelé « fossés ». Arrivé en bas du chemin, bien observer la muraille à droite. Celle-ci date du XVIIe siècle. C'est l'architecte du roi Louis XIV, Vauban, qui a fortifié la ville du Quesnoy. Continuer le chemin et se diriger vers la bâtisse en béton à l'architecture originale.

(1) Passer derrière le bâtiment, monter à gauche puis redescendre par l'escalier en rondins. Longer par la droite la tour appelée "Baudouin" et pénétrer dans cet abri (une lampe sera utile. **Attention où on pose les pieds pour des raisons de sécurité**). Sortir de la tour et avancer tout droit pour pénétrer dans le petit tunnel, puis tourner à droite et rejoindre le Mémorial des Neo-Zélandais.

(2) Poursuivre le chemin, puis traverser le Bastion du Gard. Au bout du sentier sur la droite, apercevoir un petit jardin avec un kiosque (construit en l'honneur des soldats). Continuer tout droite et rejoindre la Porte d'entrée de l'ancien Château de Marguerite de Bourgogne **(D/A)**.

Informations pratiques

Téléchargez l'application Baladavesnois chez vous.

[baladavenois](#)

Une fois celle-ci téléchargée sur votre téléphone ou tablette, vous n'avez plus besoin de connexion.

Possibilité de faire le tour complet des remparts (5km) ou une plus petite boucle (2km).

A proximité

La Tour Baudouin : C'est dans cette tour que le Lieutenant Colonel Barrowglough aurait tenu un conseil de guerre le 4 novembre 1918 : 3 des meilleurs soldats y ont été désignés pour libérer la ville de l'armée allemande.

Bastion du Gard où se trouvent deux casemates : cela servait de dépôts pour les armes ou d'abris pour les soldats en cas

d'attaques.

[La cité déchainée](#)

[La ferme](#)

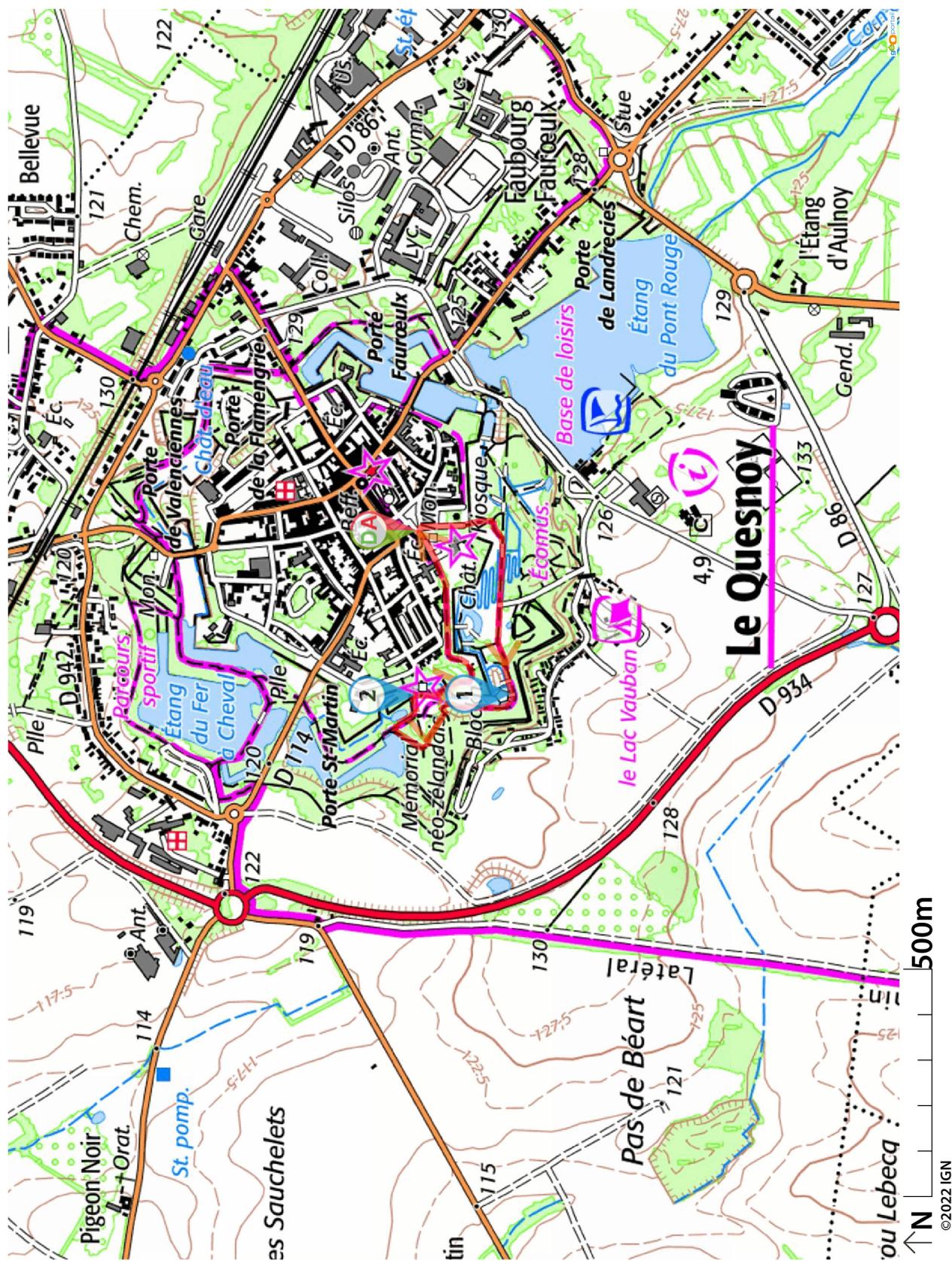
Théâtre des 3 chênes : <http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-neozelandais-au-quesnoy-pendant-la-g/>

En savoir plus : Parc naturel régional de l'Avesnois - 4 cour de l'abbaye B.P. 11203

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.